

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2020-2021 –

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et au campus de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et au campus de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.
2. RESSOURCES	Remplacer le réseau informatique de l'Université du Québec en Outaouais.	Améliorations techniques apportées.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre de meilleures performances et d'une stabilité au réseau de l'Université.
	Ajouter et remplacer des bornes sans-fil à l'intérieur des différents Campus.	Améliorations techniques apportées.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances.
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs de bibliothèques et doyens de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.
		Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.		Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente.
	Offrir du support aux chercheurs pour la gestion des données de recherche.	Participation au groupe BCI (créé par le sous-comité des bibliothèques) sur la gestion des données de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Dataverse en consortium.
				Accès aux ressources du projet Portage services de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC-CARL) suite à la signature d'une entente avec le BCI.
				Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2020-2021 –

2. SUITE	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheurs et aux assistants de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.
		Acquisition de collections et documents de bibliothèque.		
	Remplacer le logiciel de la bibliothèque par une plate-forme partagée de service .	Offre de nouveaux services aux chercheurs.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheurs.
		Convivialité de l'interface.		Accès élargi aux collections des BU québécoises.
		Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.		Politiques de prêt plus souples.
3. GESTION ET ADMINISTRATION / SOUTIEN OFFERT POUR LA PRÉPARATION DE DEMANDES DE SUBVENTION ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE	Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires, grâce au développement et à la bonification d'outils de soutien aux professeurs.	Intensification des activités d'accompagnement des chercheurs : - Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC; - Rencontres personnalisées; - Soutien logistique aux départements pour se structurer (cf. création de comité de recherche); - Programme de mentorat pour les chercheurs émergents.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).
				Nombre de subventions obtenues.
				Nombre de rencontres de comités (<i>Comité de la recherche et de la création/ COVADER</i>).
				Nombre de professeurs <i>mentorés</i> .
	Élargir la base de financement en accompagnant les chercheurs vers le développement de partenariats de recherche.	Présentation d'une ou deux demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC d'ici les trois prochaines années.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes.
	Améliorer le soutien aux assistants de recherche et aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheurs.	Mise en place d'activités conséquentes et encouragement à participer à l'atelier sur la gestion de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue des activités d'accompagnement.
				Mise en œuvre de la politique d'accueil des stagiaires postdoctoraux.
				Nombre de stagiaires post-doctoraux.

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2020-2021 –

3. SUI	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les professeurs et d'interface avec les services administratifs, en conformité avec les exigences des Conseils, tout en adaptant les méthodes de travail au contexte de la pandémie.	Finalisation de la formation d'une ressource permanente à temps plein embauchée en janvier 2020.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume due au nombre croissant de professeurs embauchés et de la transition abrupte vers le télétravail.
		Embauche et formation d'une ressource permanente à mi-temps.		
		Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.		
		Adaptation des processus à la réalité du télétravail imposée par la pandémie COVID-19.		
	Implanter le nouveau guide d'administration financière des Conseils fédéraux.	Revue des politiques et procédures afin de les adapter aux nouvelles règles des organismes subventionnaires fédéraux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Traitement des pièces en fonction du nouveau guide implanté par les organismes fédéraux.
	Assurer la promotion par la DCR du succès de nos professeurs auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via ses plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur son site Web et sur ses médias sociaux.
		Ajout d'une page web sur la recherche subventionnée.		Mise en valeur de la recherche subventionnée des professeurs.
		Ajout d'une page web pour recruter des personnes pour participer à des projets de recherche.		Relations médias lors des annonces de subventions aux professeurs.
	Améliorer la couverture des doctorants/ postdoctorants/ boursiers.	Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné	Contribution au recrutement des étudiants de cycles supérieurs.
				Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.
		Ajout de la plateforme Instagram UQO.		Diffusion sur les médias sociaux des personnes qui obtiennent un doctorat, portrait de jeunes doctorants vedettes.
				Promotion avec nos doctorants et doctorantes.
		Invitations aux étudiants de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation.		

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2020-2021 –

4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÈMENT	S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Charge de travail équitable au sein du CÉR.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Mise en place et amélioration de méthodes de travail.
		Réponse administrative à la reddition de comptes suite à la désignation à titre de <i>comité désigné</i> et au respect du <i>Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche</i> .		Maintien de l'accréditation à titre de <i>comité désigné</i> suite à l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheurs pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Adaptation des outils et du processus de fonctionnement en fonction du nouveau système de gestion.
		Mise à jour des formulaires.		
	Adopter une politique de sécurité dans les laboratoires de recherche.	Adoption de la politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un comité.
				Nombre de rencontres du Comité.
				Mise en application de la politique.
	Répondre aux besoins de recherche impliquant des animaux suite à l'implantation des sciences naturelles (foresterie) à l'UQO.	Implantation de la <i>Politique de bons soins aux animaux</i> adoptée en 2014-2015.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du <i>Comité de bons soins aux animaux</i> .
				Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du comité.
				Organisation de la visite afférente à la première demande de certification du CCPA.
	Implanter le <i>Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion</i> .	Mise en place d'actions prévues au <i>Plan</i> (actions initiales, en vue de l'implantation du <i>Plan</i> et récurrentes, en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.
5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche en mettant davantage en valeur la valorisation régionale dans le cadre des projets de recherche en partenariat.	Conseils aux professeurs sur la valorisation et la gestion de leur PI.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'ententes.
		Organisation de différentes activités de promotion de la recherche.		Nombre d'activités de promotion réalisées.